

TRAMWAY



LA NOUVELLE
LIGNE 

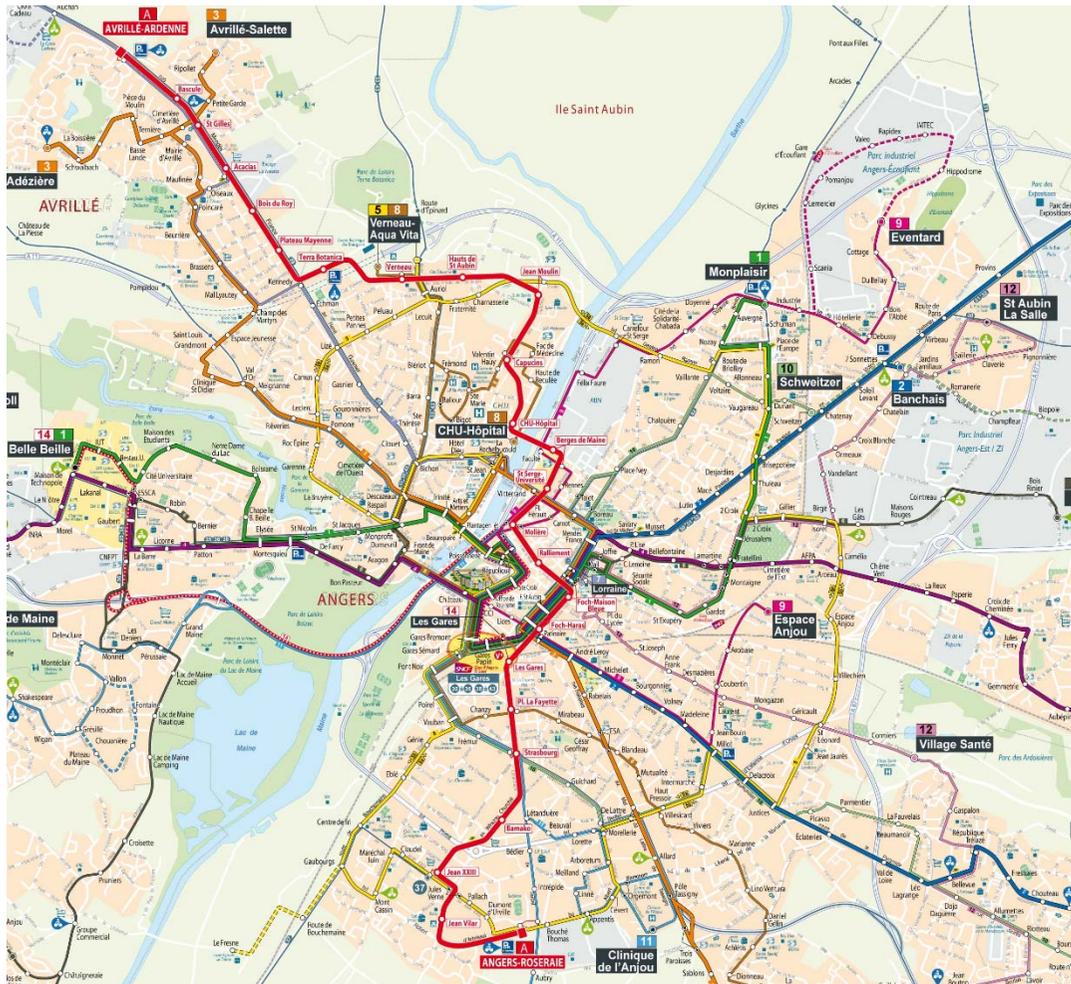
ORT – Nouvelles générations et nouvelles dynamiques pour les transports urbains

Marie-Pierre TRICHET, Directrice de la mission tramway d'Angers Loire Métropole

LIGNE B DE TRAMWAY DE L'AGGLOMÉRATION ANGEVINE

Enjeux et Concertation

Saint-Nazaire 10 novembre 2015



Aujourd'hui

Une ligne A nord-sud:

- Avrillé- Angers La Roseraie
- 12,3km – 25 stations
- Mise en service juin 2011
- Plus de 50 000 habitants desservis dans un corridor de 500m
- Une fréquence de 6 minutes à l'heure de pointe
- 17 rames ALSTOM – Alimentation Par le Sol (APS)
- Un centre technique des transports calibré pour recevoir des rames de la ligne B

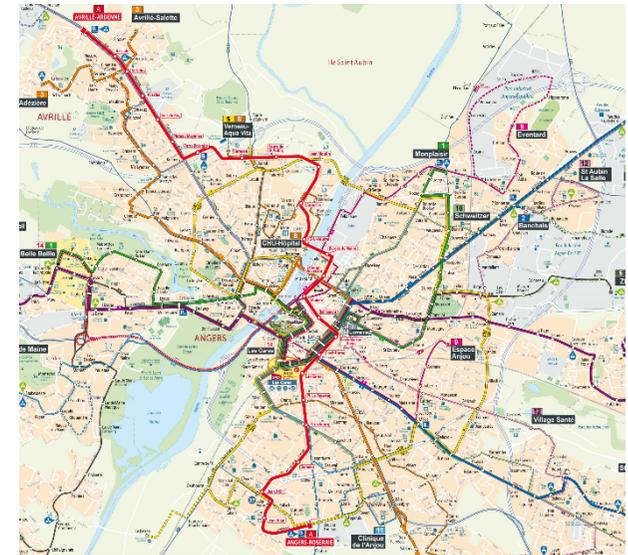
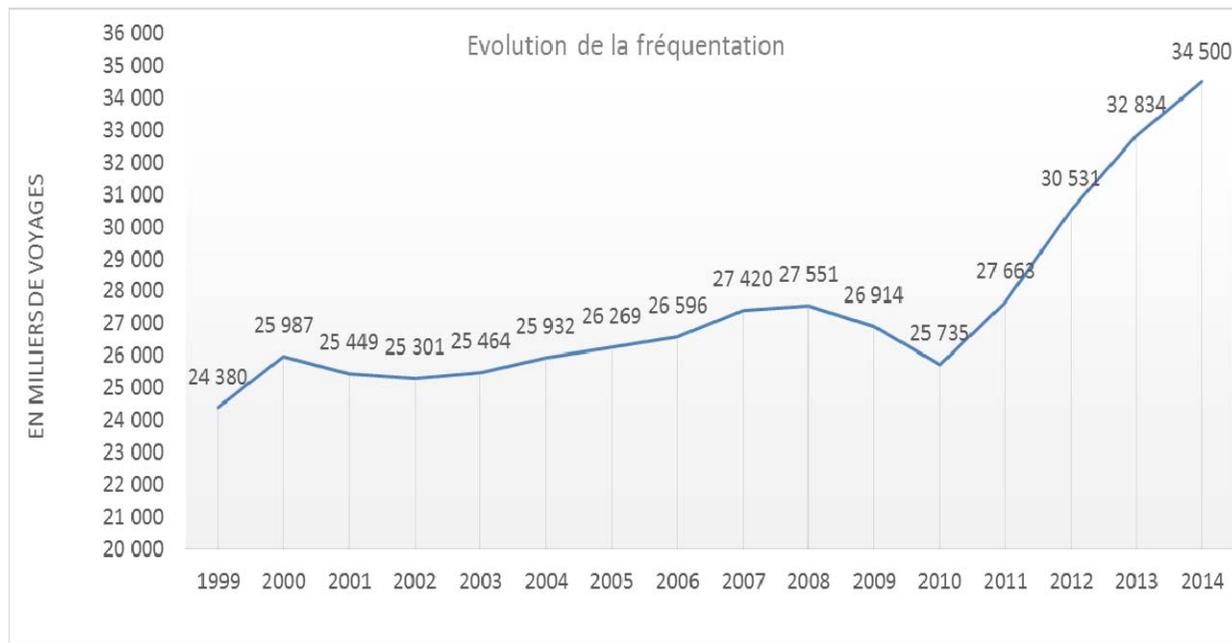


10 novembre 2015

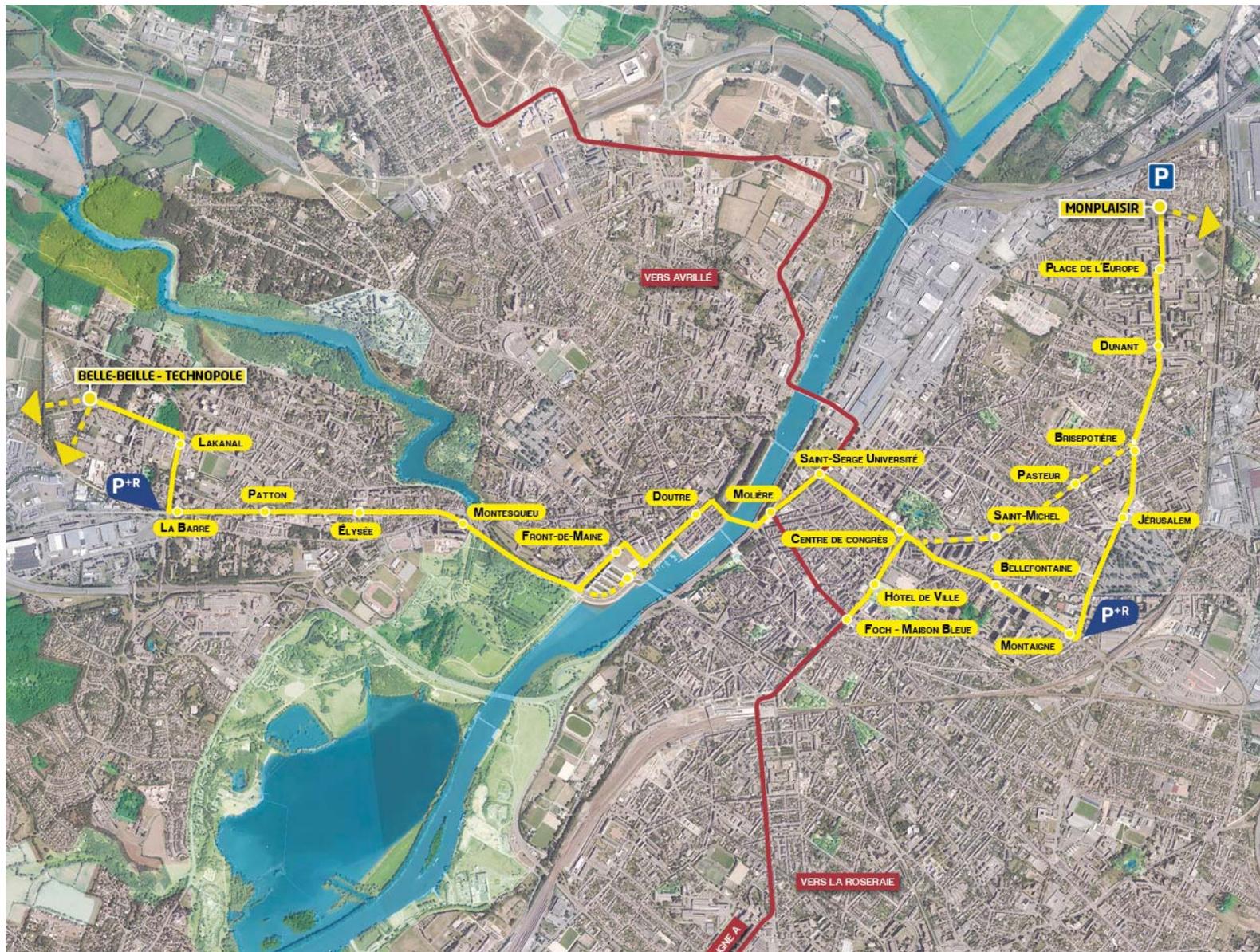


La ligne A et le réseau TC aujourd'hui:

- 35 000 voy/jour en 2015
- Soit le tiers du réseau TC urbain
- Une progression de la fréquentation du réseau TC de 25% depuis 2008 (début des travaux)
- Une progression des abonnements de 8%



Ligne B - un projet mis à la concertation préalable en octobre 2014



UN RÉSEAU DE 3 LIGNES A, B ET C ASSOCIÉ À UN RÉSEAU DE BUS RESTRUCTURÉ



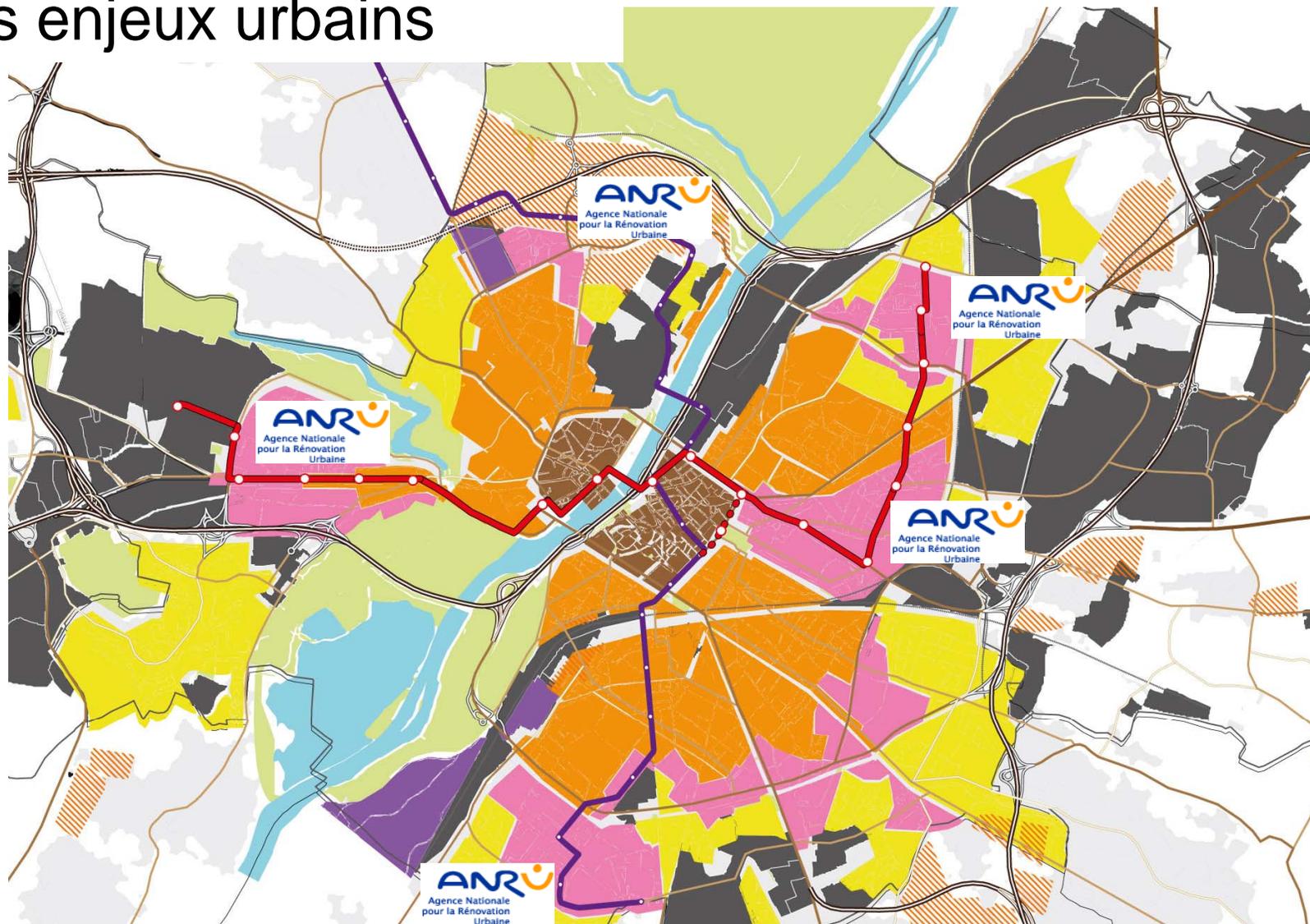
TRAMWAY



Le projet

- 1 tracé de 9,9 km
- 19 stations dont 2 à restructurer
- 50 000 habitants à 500m et 3 quartiers en rénovation urbaine directement desservis
- 1 nouveau pont sur la Maine : tramway et modes doux
- Centre technique des transports à compléter
- 2 parking relais et un parking réaménagé
- 18 rames de 30 m de long (200 passagers)
- 3 lignes commerciales A, B et C
- 1 tram toutes les 8 minutes: 4mn sur les troncs communs
- 1 service proposé de 5 h à 1 h 30
- Une prévision de 72 000 voyages/jour sur l'ensembles des 3 lignes (35 000 actuels sur ligne A),soit la moitié du réseau TC urbain
- Coût prévisionnel du projet: 245 M€ HT valeur 2014

Les enjeux urbains



- | | | |
|--|--|--|
|  Centre ancien |  Grands ensembles |  Espace vert naturel ou «ludique» |
|  Quartier péricentral |  Emprise militaire |  Espaces d'activités |
|  Tissu pavillonnaire |  Quartier en projet | |

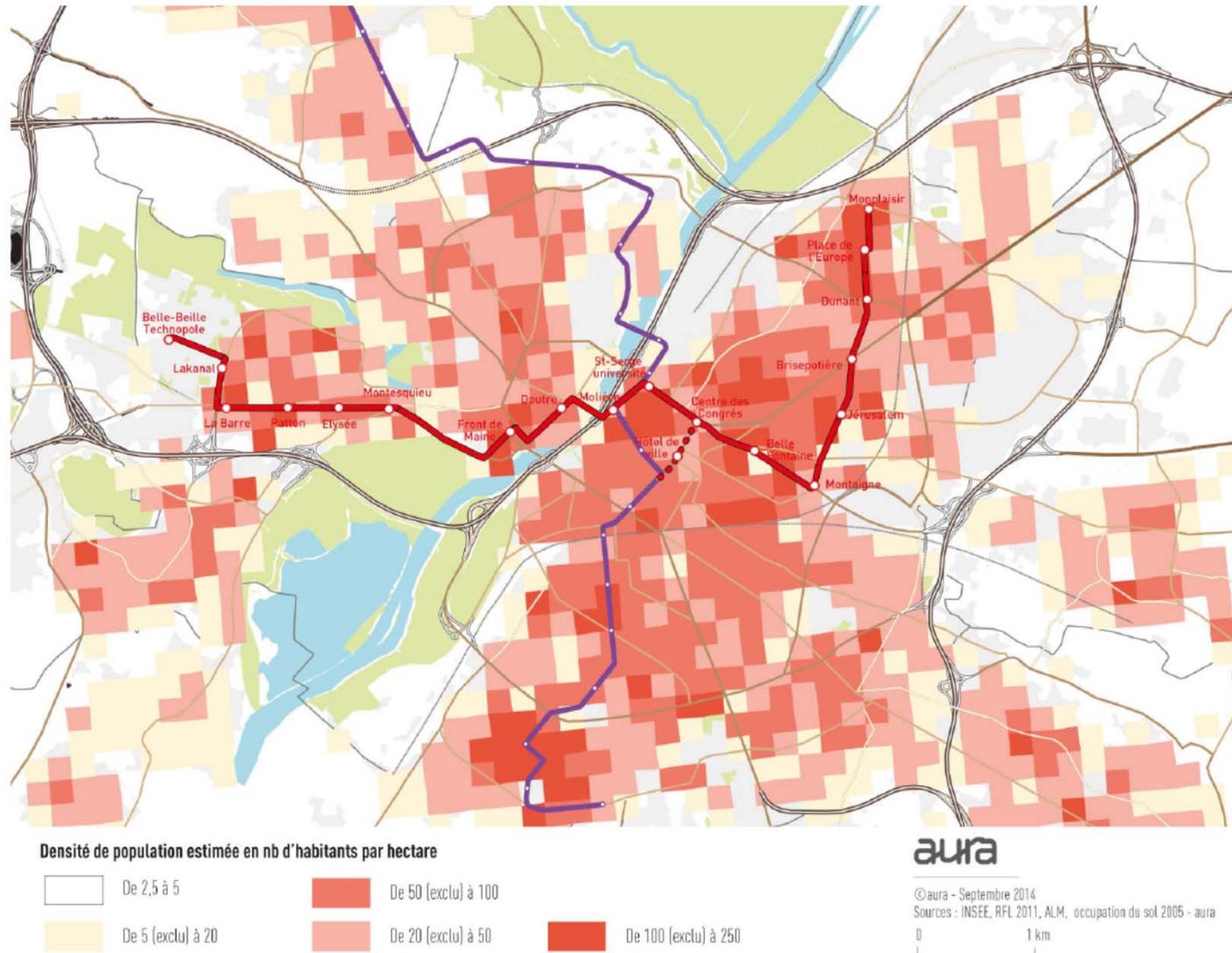
aura

©aura -Septembre 2014
Sources : Atlas des zones d'activité - aura

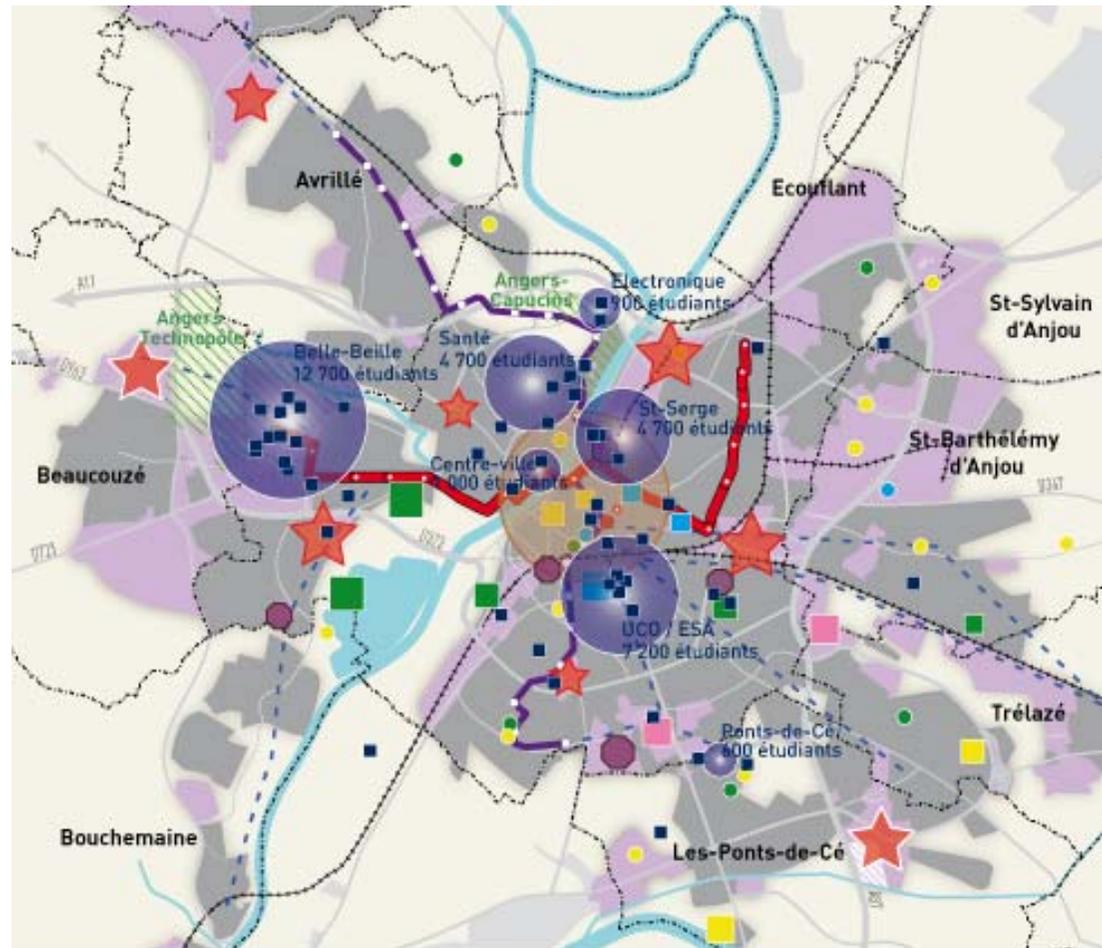
0 1 km



La densité urbaine



Les emplois , les équipements et les étudiants



Les principales concentrations d'emplois

- Zone d'activités
- Dominante commerciale (offre généraliste / spécialisée)
- Dominante tertiaire
- Technopôle
- Hypercentre (centre d'affaires et commerces)

Les équipements :

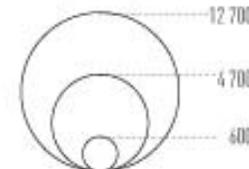
- Administratif
- Sportif
- Santé
- Touristique et/ou culturel

1 rond - 1 équipement, 1 carré - 1 pôle d'équipements
La taille des carrés varie en fonction du nombre d'équipements

Les principales concentrations d'étudiants

- Établissement d'enseignement supérieur (dispensant au moins une formation supérieure)

Effectifs cumulés des établissements d'enseignement supérieur à la rentrée 2011/2012



La desserte

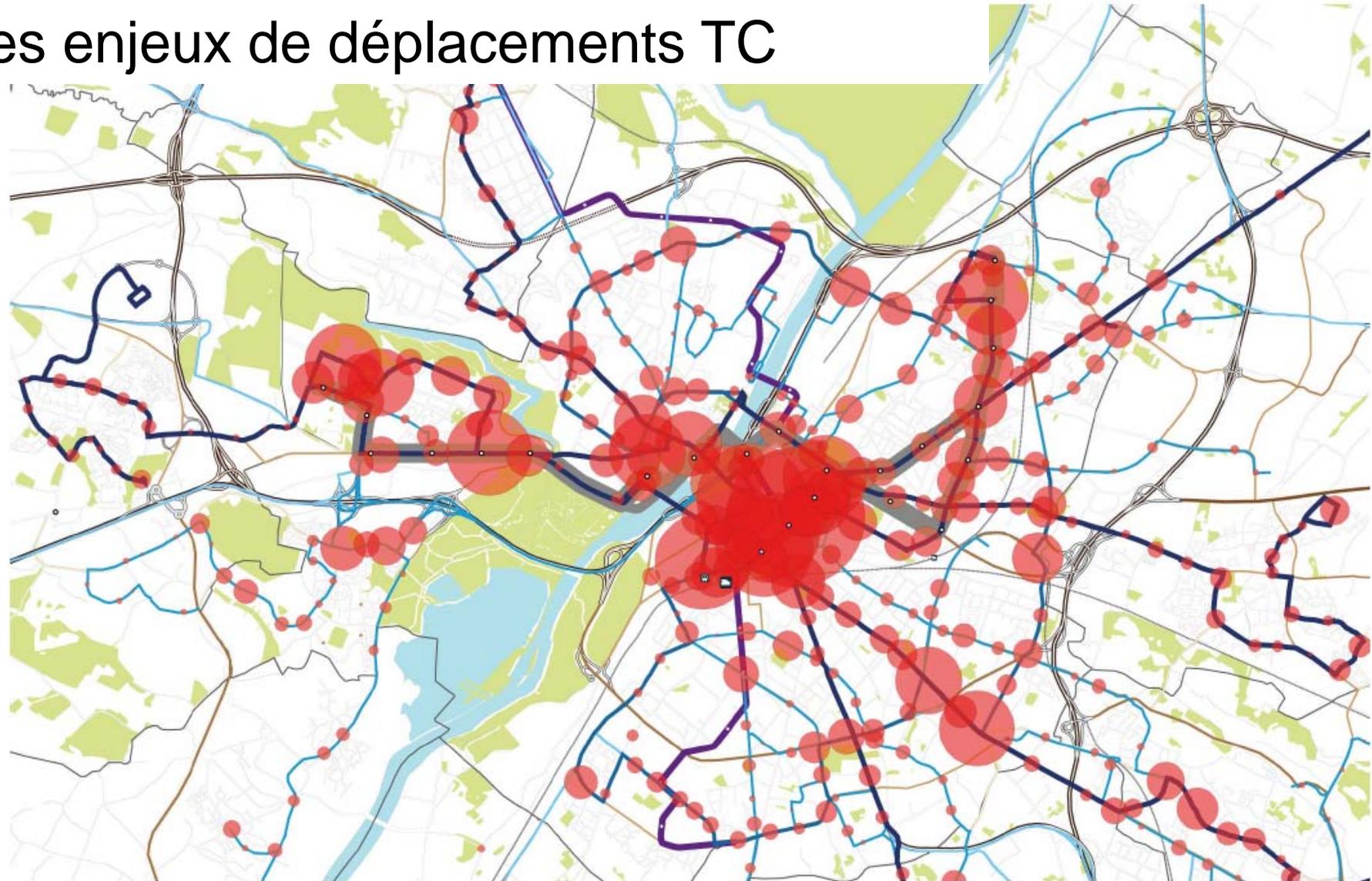
- Réseau routier principal
- Réseau ferré
- 1ère ligne de tramway
- 2e ligne de tramway
- Projet de lignes de bus express entre le pôle métropolitain et les polarités

aura

©aura - Septembre 2014
Sources : SCOT Pays Loire Angers
Rectorat de Nantes, rentrée 2011/2012

0 2 km

Les enjeux de déplacements TC



Projet ligne B de tramway

- Tracé envisagé ligne B
- Arrêts envisagés ligne B

Gares

- Gare SNCF
- Gare routière

Réseau de TC urbain au 01/05/2012

- Ligne tramway A
- Lignes métropoles
- Ligne circulaire
- Lignes citadines
- Lignes suburbaines

Fréquentation du réseau de TC IRIGO :

Nombre de montés/descentes aux arrêts, 2 sens confondus (moyenne sept 2011)



aura

© aura - Septembre 2014
Sources : Occupation d'usage 2005 - aura - Keolis Angers



LA CONCERTATION PREALABLE

- Juillet 2013 : lancement de la concertation sur le projet de ligne B
- Octobre 2014 : nouvelle délibération modificative sur un nouveau tracé
- un constat par rapport à la concertation de la ligne A, 10 ans plus tôt où il fallait expliquer , convaincre:

=> plus de réserve quant à l'« utilité » du tramway pour une large majorité du public

LA CONCERTATION PREALABLE

- Les réunions publiques (3)
- Présentation des enjeux globaux du projet : tracés, déplacements, transports, aménagement du territoire

Trois réunions publiques ont été organisées par Angers Loire Métropole :

- le 26 novembre 2014, au centre des congrès d'Angers ;
- le 10 décembre 2014, à la maison pour tous de Monplaisir ;
- le 18 décembre 2014, au centre Jacques-Tati de Belle-Beille.

Ces réunions, organisées dans trois grands secteurs concernés par le projet, s'adressaient également à un public plus large. Au total, plus de 800 personnes ont assisté à ces trois réunions publiques.

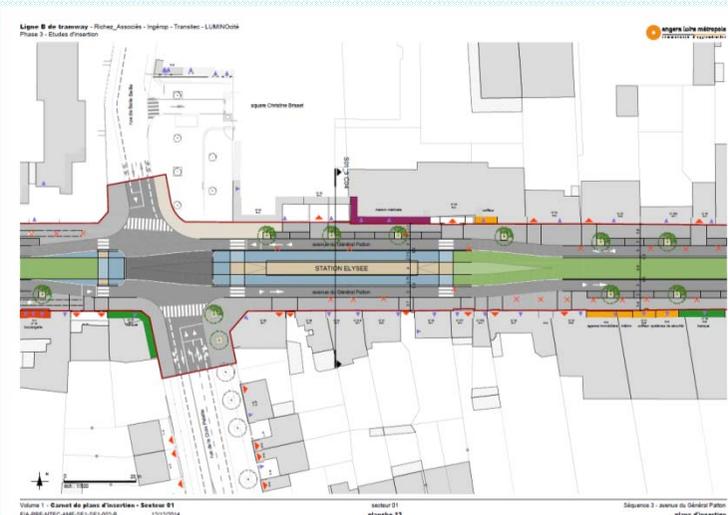
Le projet a également été présenté le 17 décembre 2014 aux élus des communes de l'agglomération à l'occasion de la conférence annuelle des conseillers municipaux, à La Meignanne.



Réunion publique au centre des congrès, le 26 novembre 2014.

LA CONCERTATION PREALABLE

- Les ateliers (9): présentation des études d'insertion réalisées par RICHEZ associés



- Les ateliers de la concertation organisés dans les quartiers se sont déroulés :
- le 13 janvier : centre-ville/Saint-Michel, kiosque boulevard Saint-Michel – rue Savary, réunion salle Jean-Macé ;
 - le 14 janvier : Monplaisir, kiosque place de l'Europe, réunion au relais-mairie ;
 - le 16 janvier : Deux-Croix – Banchais – Grand-Pigeon, kiosque place Camille-Claudiel (marché), réunion centre Marcelle-Menet ;
 - le 20 janvier : centre-ville – Molière, kiosque place François-Mitterrand, réunion salle Jean-Claude Langlois ;
 - le 22 janvier : Belle-Beille – campus, kiosque boulevard Beaussier – avenue Lakanal (réunion publique organisée le 23 janvier) ;
 - le 23 janvier : Belle-Beille, kiosque place Marcel-Vigne (marché), réunion à la Maison de l'étang ;
 - le 29 janvier : Doutré – Saint-Jacques, place Bichon (marché), réunion à l'école des Arts et Métiers.



Atelier de la concertation, le 23 janvier 2015, à Belle-Beille.



Le kiosque mobile d'information place de l'Europe, à Monplaisir.

10 novembre 2015

13

LA CONCERTATION PREALABLE

- Exposition Place du Ralliement



Du 31 janvier au 15 février 2015, une exposition a été mise en place dans le centre-ville d'Angers, place du Ralliement. L'exposition était ouverte tous les jours de 10 h à 19 h, de 14 h à 19 h le dimanche. L'accueil de l'exposition était assuré par les ambassadeurs du tramway, également disponibles pour informer les visiteurs et recueillir leurs avis sur le projet.

Environ **4 800 personnes** se sont déplacées pour la visiter.



Neuf ateliers de la concertation ont été proposés au public dans le cadre de l'exposition.



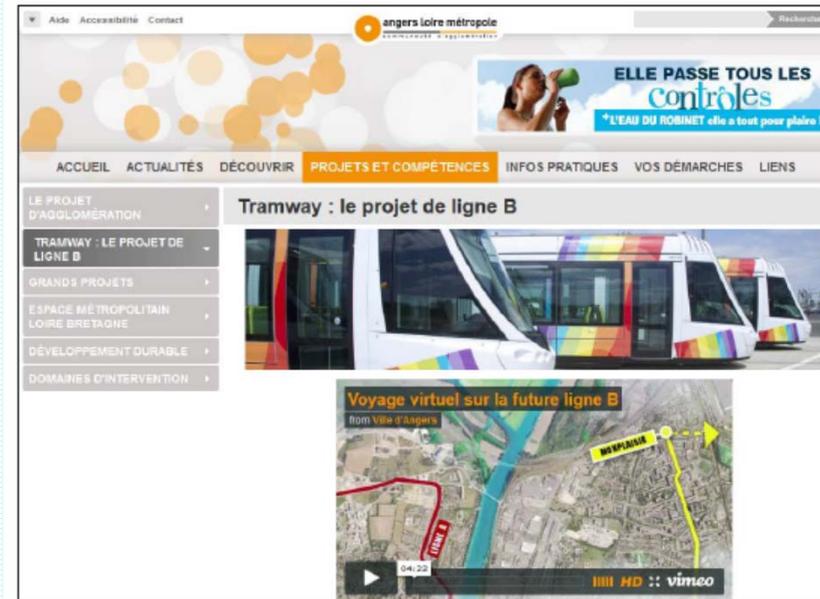
ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

LA CONCERTATION PREALABLE

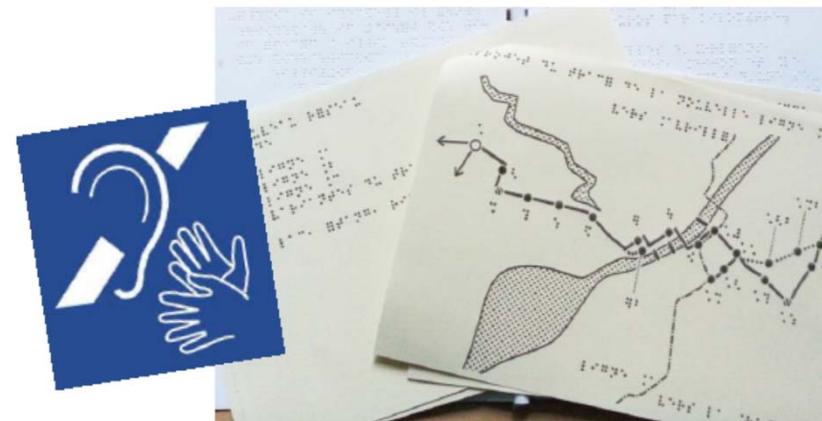
- De multiples supports d'information



Imprimé à 5 000 exemplaires, le journal de l'exposition a été largement diffusé au public.



La vidéo « Voyage virtuel sur la ligne B » a été téléchargée plus de 26 000 fois et visionnée plus 8 000 fois en ligne.



Des plans en relief du tracé et documents en gros caractères ont été diffusés notamment aux associations de non-voyants et malvoyants. Les réunions publiques étaient traduites en langue des signes, retranscrites sur écran et équipées de boucle magnétique.

LA CONCERTATION PREALABLE

- Différents supports d'expression

angers loire métropole
100% territoire d'agglomération

LA NOUVELLE LIGNE B

Tramway : la nouvelle ligne

Ce formulaire est à votre disposition pour poser, dès à présent, une question ou nous faire part d'un avis, d'une remarque ou d'une suggestion.
A déposer dans l'urne ou à renvoyer à :
Angers Loire Métropole – Mission Tramway
83 rue du Mail CS80011 - 49020 ANGERS Cedex 02

Votre avis ou votre question :

*Etant en vacances lors des présentations du projet de la ligne B, je souhaitais vous faire part de mes remarques ;
→ Il me semble judicieux de retenir le tracé (Centre des Congres - Montaigne - Brissopoteic), certes plus long... mais desservant une population plus importante.
N'oubliez pas également les riverains des sports (Basket-ball, Handball, Natation et Football) de l'Complexe Jean-Bouin.
→ le tracé en priorité entre le Gué et le Fort de*

49100 ANGERS

* champ obligatoire

Plus d'informations sur www.angersloiremetropole.fr/tramway

Formulaire de contact

Vous avez une question sur le projet de tramway ? Consultez la page "[Foire aux questions](#)" ou bien utilisez ce formulaire. Il est à votre disposition pour poser votre question ou nous faire part d'un avis, d'une remarque ou d'une suggestion.

* Champs obligatoires

Votre avis ou votre question * :

Votre nom * :

Votre prénom * :

Votre adresse mail * :

Votre numéro de téléphone :

Votre adresse :

Envoyer

LA CONCERTATION PREALABLE

- Des rencontres avec les partenaires institutionnels:
 - => CCI, Chambre des métiers, MEDEF
 - => conseil de développement
 - => association Place au vélo
 - => association de riverains , de commerçants , d'accessibilité et handicap, de sauvegarde du patrimoine
 - => Université
 - => ABF, Préfecture, SDIS 49

LA CONCERTATION PREALABLE

Les points marquants de la concertation

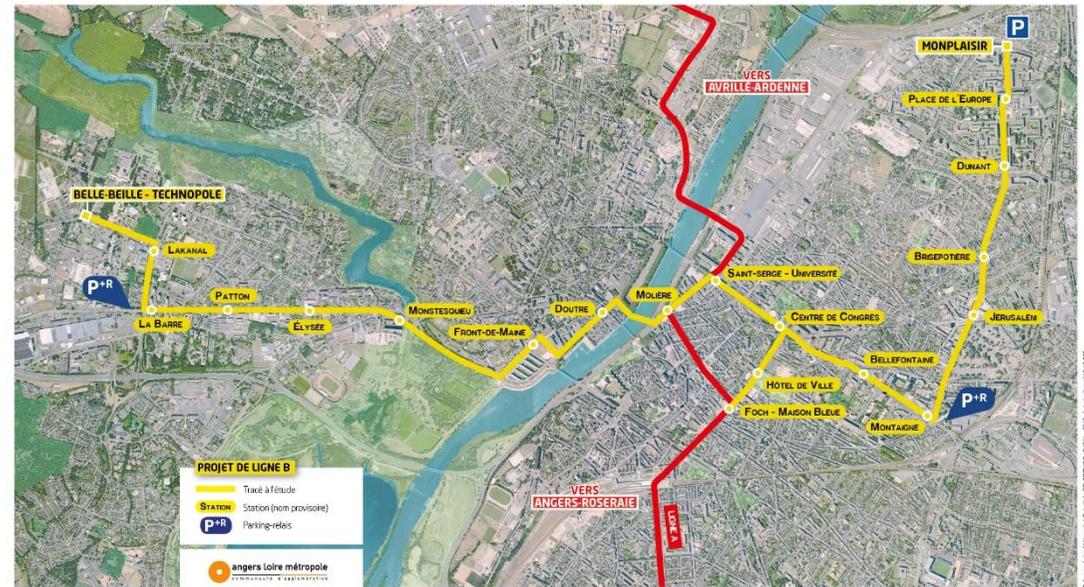
- Une attente très forte des deux quartiers en projet de renouvellement urbain pour l'arrivée du tramway
- Une attente sociale forte en terme d'emplois liés au projet
- Une interrogation liée aux coûts et aux impacts sur les impôts
- Une interrogation sur le passage dans le quartier historique de la Doutre , sur le futur pont sur la Maine et sur l'interaction avec le projet Cœur de Maine



10 novembre 2015

18

Ligne B - Le tracé arrêté en avril 2015 et le bilan de la concertation approuvé



=> les deux variantes de tracé proposées:
non retenues

=> une option de positionnement du tramway
en latéral ou central levée sur le quartier de
Monplaisir

=> prise en compte de certaines demandes de
modifications (station terminus ouest décalée ,
ajout de traversées piétonnes , poches de
stationnement,...)

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL : LES PROCHAINES ÉTAPES

- Octobre 2015 : arrêt du dossier définitif et dépôt du dossier de DUP



- Mai/juin 2016 : enquête publique au titre des codes:
 - de l'environnement (hors loi sur l'eau faite plus tard),
 - de l'urbanisme pour mise en compatibilité du POS et du Scot,
 - de l'expropriation pour futures acquisitions (hors enquête parcellaire faite plus tard)